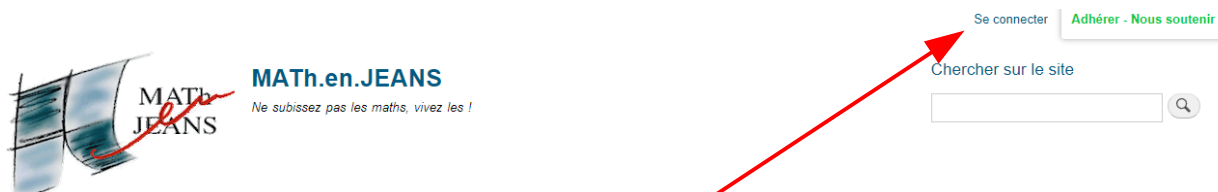


Comment créer ou reconduire son atelier

Si vous êtes nouveau, il faut au préalable attendre que votre compte soit créé dans la base avant de créer votre atelier vous-même.

Si vous n'êtes pas nouveau, vous pouvez reconduire votre atelier dès maintenant.



Pour commencer, connectez-vous sur le site www.mathenjeans.fr :

Se connecter

Nom d'utilisateur *

Saisissez votre nom d'utilisateur pour MATH.en.JEANS.

Mot de passe *

Saisissez le mot de passe correspondant à votre nom d'utilisateur.

Si vous êtes nouveau, votre identifiant est "**Prenom Nom**" et votre mot de passe peut vous être communiqué par votre coordination régionale mais vous pouvez également "réinitialiser votre mot de passe".

Si vous n'êtes pas nouveau, connectez-vous avec vos identifiants habituels, vous pouvez « réinitialiser votre mot de passe » en cas d'oubli et si vraiment vous n'y arrivez plus, écrivez à votre coordination régionale.

Une fois connecté, cliquez sur « Tableau de bord »

[Tableau de bord](#) [Mes contenus](#) [Mon compte](#) [Se déconnecter](#)

Tableau de bord | Accueil | **Ateliers** | Inscription au Congrès

Ateliers en cours

Il n'existe aucun atelier pour cette année
 Vous pouvez créer un nouvel atelier avec le bouton dédié, ou reproduire un

Créer un nouvel atelier

Ateliers passés

Collège Simone Veil (La Bâtie-Neuve) 2021-2022

Reconduire cet atelier

Collège Simone Veil (La Bâtie-Neuve) 2020-2021

Annotations :

- Cliquez sur « Ateliers »
- Si vous êtes nouveau, cliquez sur « Créer un nouvel atelier ».
- Si vous n'êtes pas nouveau, cliquez sur « Reconduire cet atelier »

Saisissez les informations demandées (Avec des effectifs que vous pourrez corriger plus tard mais faites en sorte que le nombre d'élèves soit stable autour de mi-octobre pour une première répartition dans les congrès) et **n'oubliez pas de lire et valider la charte** (sinon vous ne pourrez pas enregistrer votre fiche).

VALIDATION DE LA CHARTE DES ATELIERS MATH.en.JEANS *

En validant cette charte, vous certifiez aussi que les intervenant-e-s de l'ai

Validation de la charte MeJ
 La charte des ateliers [se trouve ici](#) (with an English version).

IMPORTANT : LA CONVENTION

Il faut que vous téléchargiez la convention pour la faire signer à votre chef d'établissement **et après vous la déposez (signée) sur votre fiche atelier.**

Convention (fichier PDF) ⚠

La convention vierge [se trouve ici](#)

[fichier à déposer sur la page dédiée](#)

La convention signée sera gage de votre bonne inscription. Vous pourrez retrouver votre convention, sur la page où vous l'avez déposée, signée par la présidente de l'association environ une semaine après son dépôt. Merci de la transmettre à votre intendance pour le règlement de la facture correspondante.